

CEREMONIE DE CITOYENNETE - VENDREDI 20 MAI 2016 A 19 HEURES
INTERVENTION DE MME MURIEL SCOLAN - MAIRE DE DEUIL-LA BARRE

Monsieur le Sous-préfet,

Mesdames et Messieurs les élus,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

C'est un moment particulièrement agréable que nous allons partager ensemble ce soir pour accueillir les plus jeunes citoyens de notre commune, ceux qui ont atteint leur majorité et qui sont donc désormais inscrits sur les listes électorales.

En recevant dans quelques instants votre première carte d'électeur vous allez devenir des citoyens à part entière avec des droits mais aussi des devoirs.

Parmi ces devoirs, il y en a un qui est primordial car il est à la fois devoir et source de droit, parce que des hommes se sont battus et ont même été jusqu'à perdre leur vie pour l'obtenir, c'est le droit de vote.

Vous avez maintenant la possibilité de participer aux différents scrutins qui seront ouverts et prendre part à la vie démocratique française et même européenne.

Par l'exercice de votre droit, vous entretenez dès à présent une autre richesse du citoyen qui est la démocratie.

La démocratie c'est la participation du peuple à l'organisation de la cité.

Sur le fronton de nos bâtiments publics sont généralement inscrits trois mots : « Liberté, Egalité, Fraternité ».

La liberté c'est celle d'opinion et d'expression, de culte, d'entreprendre et de se syndiquer.

L'égalité, c'est celle devant la loi où nous sommes tous égaux, sans distinction d'origine ou de religion, c'est également l'égalité des sexes et celle des chances.

La fraternité, c'est l'entraide entre les citoyens, c'est la famille à laquelle la Nation assure les conditions nécessaires à son développement.

La fraternité c'est aussi l'engagement citoyen.

Cet engagement citoyen que vous allez rapidement pouvoir exercer lors des prochains scrutins qui auront lieu notamment en 2017.

Voter ne vous prendra que quelques minutes, mais ce sera pour vous l'occasion de mettre votre pierre à la construction d'un grand et bel édifice qui vous suivra toute votre vie : la démocratie.

Ne laissez jamais les autres choisir à votre place !

Avec Monsieur le Sous-préfet et les élus qui m'entourent nous allons donc vous remettre votre carte d'électeur, accompagnée de la déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen et des paroles de l'hymne nationale « La Marseillaise », que nous aurons l'occasion de chanter avec le Conseil Municipal Jeunes à l'issue de cette cérémonie.

Merci à vous tous.